

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 680

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 42

À l'alinéa 37, substituer au mot :

« législatives »

les mots :

« relevant du domaine de la loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.